



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le 16 MAI à 20 H
L'an mil neuf cent soixante quatre vingt quinze
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

FONDS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN FAVEUR DES 6 COMMUNES RIVERAINES DU LAC "ST-MICHEL". Date de convocation du Conseil municipal : 09.05.95

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de :

ABSENTS : MM. REEB Marianne, LE BORGNE Marc.
Excusés : FRANCES Eliane, LE TALLEC Robert.
M. Jean MIOSSEC a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil,

Par un courrier du 3 mai 1995, Mr Jean-Yves COZAN, Président du Parc Naturel Régional d'Armorique confirme à Mr le Maire qu'une somme de 600.080 F a été attribuée à la Commune de BRENNILIS dans le cadre du fonds de développement économique en faveur des 6 communes riveraines du lac St-Michel mis en place en place en 1989.

A ce jour la Commune n'a pas utilisé la dotation qui lui était allouée.

Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal demande que ce crédit soit versé sur le programme "travaux à la salle polyvalente".
(le dossier d'extension de la salle polyvalente sera transmis à Mr le Président du PNRA).

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Pierre PAUL.

